



Le mot de fin d'année



Val Terbi'info est un magazine devenu un élément phare des outils de communication de notre collectivité. Il n'a pas d'autre prétention que d'informer sur notre vie locale et donner les clés de compréhension du territoire. L'équipe rédactionnelle s'efforce de diffuser une information attirant l'attention du lecteur dans un environnement local et touchant un public ciblé. Ce numéro est déjà le dernier de 2015 et j'espère que cette année qui s'achève vous laissera de beaux et de bons souvenirs.

Les actions des autorités relèvent, pour la plupart d'entre elles, d'une obligation liée à la législation en vigueur. Or, à elles seules, elles ne permettent pas de régler tous les problèmes. Aussi, il faut saluer ici tous les efforts accomplis par une multitude de petites mains qui agissent bénévolement au service de la vie associative, complétant ainsi la part communale. L'adage qui dit « qu'il est plus agréable d'être sollicité que d'être sollicité » prend tout son sens en cette période de Noël.

Dans l'esprit de cette fête, accordons une attention toute particulière à ceux qui connaissent la souffrance et qui sont dans le besoin. Que l'année nouvelle soit une année où chaque personne puisse améliorer sa situation, sa santé et réaliser ses projets.

Au nom des autorités communales, je vous adresse mes meilleurs vœux et vous souhaite de Joyeuses Fêtes ainsi qu'une heureuse nouvelle année.

Meilleurs vœux également à l'ensemble des organismes, associations, entreprises et commerces qui participent au dynamisme et à la vitalité de notre commune.

Michel Brahier

Au sommaire

Echos des autorités
Page 2

Informations communales
Pages 3 à 7

Rétrospective 2015
Pages 8 et 9

Agenda local
Pages 10 et 11

A l'état civil
Page 12

Des gymnastes à Helsinki
Page 12

Fermeture des bureaux de l'administration durant les fêtes

Durant les fêtes de fin d'année, les différents services administratifs de la Commune seront fermés du **mercredi 23 décembre à 17 h au vendredi 1er janvier inclus**.

L'administration reprendra ses activités, avec un horaire réduit, du lundi 4 janvier au vendredi 8 janvier 2016. Les guichets seront ouverts uniquement les **mardi et vendredi matins de 9.30 à 11.30 heures**.

Durant cette période, l'administration pourra être jointe par téléphone aux heures habituelles (à l'exception du vendredi après-midi) ainsi que par courriel à contact@val-terbi.ch.

Echos des autorités

Délibérations du Conseil communal

Dans le cadre de ses récentes délibérations hebdomadaires, le Conseil communal a notamment :

- pris connaissance des résultats de l'analyse de l'éclairage public des localités de Vermes et Montsevelier : dans les deux localités, aucun problème majeur n'a été constaté et l'état général peut être qualifié de bon. Seuls quelques travaux de maintenance devront être réalisés;
- opté, dans le cadre du remplacement de l'éclairage public dans les secteurs de Geneveret/Rochefort, pour des candélabres équipés de luminaire LED avec régulation dynamique. Cette solution permet d'augmenter et d'abaisser l'intensité lumineuse en fonction des passages de véhicules ou de piétons grâce à une détection radar;
- approuvé le projet de réaménagement du giratoire à l'entrée Ouest du village de Vicques, développé par la voirie communale. Les mâts et drapeaux devenus obsolètes et délabrés seront supprimés au profit d'un aménagement rocailleux entremêlé de plantes vivaces.;
- approuvé le traçage d'un passage pour piétons à la route de Courroux, afin de sécuriser la traversée de la chaussée pour les habitants des environs de la route de Courroux 2 à 8 et des nouvelles constructions projetées. Ce nouvel aménagement ne modifie en rien le cheminement le plus approprié de l'écolier bénéficiant d'un trottoir en continu sur l'autre côté de la route, côté cimetière;
- décidé l'acquisition d'une perche d'éclairage motorisée pour la salle du Centre communal.

Délibérations du Conseil général

Le législatif de notre Commune s'est réuni le 8 décembre 2015. Lors de ses délibérations, il a :

- préavisé favorablement le plan spécial « Biel de Val » qui sera soumis en votation populaire au printemps 2016;
- pris connaissance et approuvé le décompte final relatif à la mise en conformité du réseau d'eau potable de Vermes. Le montant total des travaux se monte à Fr. 502'639.55. Après déduction des subventions et de l'aide du Patenschaft, le solde résiduel à charge de la Commune est de Fr. 207'616.-
- accepté le budget 2016, présentant un léger excédent de charges de Fr. 80'100.-;
- nommé Monsieur Jean-Luc Charmillot en qualité de président du législatif pour l'année prochaine;
- fixé les prochaines séances comme suit : 15 mars, 10 mai, 28 juin, 20 septembre et 6 décembre 2016.

Les procès-verbaux détaillés des séances peuvent être consultés sur www.val-terbi.ch

Mutations au sein des autorités communales

Vincent Charmillot a décidé de démissionner de son poste de conseiller communal des écoles pour le 31 mars 2016. L'élection en vue de lui désigner un successeur aura lieu le 28 février 2016.

Manuel Schindelholz a quitté le Conseil général ainsi que la Commission de l'urbanisme et des constructions le 30 novembre 2015. Une élection complémentaire aura lieu le 28 février 2016 pour lui désigner un successeur.

Elu dernièrement au Parlement jurassien, **Vincent Eschmann** a décidé de quitter le Conseil général au 31 décembre 2015. Il sera remplacé par Samuel Rohrbach, premier suppléant de la liste PDC.

Informations communales

Elections communales à Vicques

Les électrices et électeurs du cercle électoral de l'ancienne commune de Vicques sont convoqués aux urnes afin de procéder à l'élection complémentaire d'un conseiller général, en remplacement de Manuel Schindelholz, démissionnaire. L'élection aura lieu à la majorité relative le 28 février 2016.

Les actes de candidatures doivent être remis au Conseil communal jusqu'au lundi 18 janvier 2016 à 18 heures.

Le formulaire ad hoc est disponible sur le site internet de la Commune.

Nivellement des tombes et concessions

La Commune avise les parents et les proches que les tombes des personnes inhumées avant 1977 sont échues. Celles-ci seront nivelées par l'intendant du cimetière, dès mars 2016. La liste des tombes concernées peut être consultée au secrétariat communal à Vicques, lors de l'ouverture des guichets de Montsevelier et Vermes, à l'affichage public ainsi que sur le site internet de la Commune (www.val-terbi.ch)

Il en sera de même pour les tombes plus récentes qui, visiblement, ne sont plus entretenues ou sont abandonnées. Si la famille le désire, elle peut disposer du monument funéraire en nous contactant d'ici fin février 2016.

Pour les personnes inhumées entre 1977 et 1996, les parents ou proches qui désirent prolonger la durée d'inhumation peuvent adresser leur demande au Conseil communal jusqu'à fin février 2016. La prolongation est possible par périodes de 10 ans (2 périodes au maximum) moyennant le versement d'un émolument de Fr. 150.- par période. Passé ce délai et sans nouvelle des intéressés, les tombes seront nivelées par la commune.

Elections communales à Vermes

Les électrices et les électeurs du cercle électoral de l'ancienne commune de Vermes sont appelés aux urnes le 28 février 2016 afin d'élire un-e représentant-e au Conseil communal, en vue de remplacer Monsieur Vincent Charmillot, démissionnaire. L'élection aura lieu selon le système majoritaire à deux tours.

Les actes de candidature doivent être remis au Conseil communal jusqu'au lundi 18 janvier à 18 heures. Le formulaire est disponible sur le site internet de la Commune.

Informations liées au déneigement

A l'approche de la saison hivernale, nous prenons la liberté de rappeler quelques règles liées au déneigement.

Pour faciliter et accélérer les travaux de déneigement avec le chasse-neige par la voirie communale, et également éviter des accidents, les propriétaires de véhicules à moteur voudront bien éviter de les laisser en stationnement sur la chaussée et les trottoirs.

Nous nous permettons de rappeler à la population qu'il est strictement interdit de déblayer la neige provenant des propriétés privées (accès, places et parcs) sur les routes, les trottoirs et les chemins communaux.

Nous rappelons également à la population que les grands axes communaux ainsi que les rues communales en pente seront déneigés en priorité. Les autres rues du village seront déneigées au plus vite, après ces premiers passages. L'autorité communale remercie la population de sa compréhension.



Du haut débit pour les habitants de Vermes

Au printemps 2014, le Conseil communal a sollicité Swisscom afin de relier le village de Vermes au réseau de la fibre optique. Cette liaison permettrait aux habitants du village d'accéder enfin aux technologies de l'information et de la télécommunication via Internet. Cette demande a été encore appuyée par le postulat du 23 septembre 2014 de M. Alain Ryser.



Dès lors, le Conseil communal a constamment mis la pression sur Swisscom mais sans jamais recevoir d'informations nous permettant de donner un délai approximatif de réalisation.

En juin dernier, lors d'une discussion informelle avec M. Claude Hêche, Président du Conseil des Etats dans le cadre de la Fête du village de Montsevelier, une délégation du Conseil communal a sollicité son appui dans cette affaire. Une séance a permis de faire l'historique du dossier et de permettre ainsi à M. Hêche d'user de ses relations pour essayer de faire accélérer la procédure. Suite à son intervention, une séance de travail a été mise sur pied le 19 novembre dernier avec M. Baillod responsable logistique dans ce domaine auprès de Swisscom. Cette rencontre a permis de définir les points suivants :

- Le dossier a été accepté et est entré ainsi dans les projets à réaliser en priorité de Swisscom.
- Actuellement, la fibre optique monte le Val Terbi jusqu'à la centrale de Mervelier. Il est prévu de se raccorder sur cette ligne entre Mervelier et Corban et de passer la fibre optique dans la conduite existante qui relie l'antenne de Plain Fayen. Depuis cette antenne, une nouvelle tranchée sera creusée afin d'amener la fibre optique dans une armoire Swisscom dans le secteur de l'église de Vermes. Pour ce faire, Swisscom a mandaté le bureau Eschmann afin d'étudier le meilleur tracé possible pour la réalisation de cette conduite.
- Dès lors, les propriétaires des terrains concernés par le tracé seront sollicités pour obtenir le droit de passage et les travaux pourront débuter dès que les conditions météorologiques le permettront.
- Divers creusages seraient également nécessaires dans le village dans le secteur de l'église.
- Nous pouvons par conséquent sans autre confirmer que les habitants de Vermes pourront profiter de cette nouvelle infrastructure au plus tard au début de l'automne 2016
- Tous ces travaux seront financés entièrement par Swisscom.
- Pour le village d'Envelier, des tests de réception seront réalisés après l'installation définitive de Vermes et des solutions individuelles pourraient être envisagées car il n'est pas prévu de raccorder directement le village à la fibre optique.

Marcel Chételat, conseiller communal

Les jubilaires de l'hiver

En ce début d'hiver, nous adressons nos compliments à nos citoyennes et citoyens qui vont fêter prochainement un anniversaire particulier :

- **Stalder Hedwige** de Vicques, 90 ans le 30 décembre 2015
- **Tschopp Francis**, de Vicques, 80 ans le 17 mars 2016
- **Charmillot Georges** de Vicques, 80 ans le 22 mars 2016

A l'approche de l'Année nouvelle, nos meilleurs vœux s'adressent également à notre doyenne **Madame Elisabeth Rottet** (97 ans) et à notre doyen **Monsieur Albert Charmillot** (95 ans).

Services communaux

Fermeture de fin d'année du Tritout

La déchèterie communale sera fermée
du samedi 19 décembre à midi au mardi 5 janvier 2016.

Réouverture mercredi 6 janvier selon l'horaire habituel

Durant cette période de fermeture exceptionnellement longue, un écopoint temporaire sera aménagé derrière l'école primaire de Vicques pour permettre l'évacuation de deux types de déchets en quantité importante en période de fêtes : le verre et le carton. Les autres types de déchets ne seront pas admis. Dans la mesure où aucune surveillance ne sera assurée sur le site, nous espérons pouvoir compter sur la collaboration de chacun afin de maintenir les lieux en bon état de propreté.



Suppression de la collecte des déchets spéciaux des ménages Complément d'information

Il y a quelques mois déjà, nous avons supprimé au Tritout la collecte des déchets spéciaux des ménages (DSM) tels que peintures, solvants, herbicides, décapants, etc. Cette restriction oblige désormais les citoyens à se rendre à Delémont pour acheminer ces déchets directement dans le centre régional de collecte K+S Entsorgung à Delémont. Pour répondre à de nombreuses demandes de citoyens, la Commune a réexaminé en détail la situation à la recherche d'une alternative éventuelle.

A la lumière des informations alors obtenues, il apparaît que cette prestation de collecte des déchets spéciaux ménagers implique une grande responsabilité de la Commune. Il est utile de rappeler ici l'importance du risque lié à la manipulation, respectivement à l'en-

treposage puis au transport des déchets spéciaux des ménagers composés de substances chimiques. Ces opérations doivent en particulier répondre à des exigences très strictes que nous ne sommes pas en mesure de garantir.

L'Office de l'Environnement n'encourage d'ailleurs pas les communes à collecter les DSM mais plutôt à orienter la population concernée à acheminer ses déchets directement dans les centres de tri régionaux de collecte.

Au vu de ces différents éléments, le Conseil communal se voit obligé de confirmer sa décision initiale et invite chacun à rapporter les déchets spéciaux dans le centre de collecte à Delémont. (voir ci-dessous) ou dans les points de vente.

K+S Entsorgung Delémont

Collecte gratuite des déchets spéciaux des ménages
(peintures, colles, solvants, acides, etc.)

Zone industrielle, Rue St-Henri 2, 2800 Delémont

Ouvert le 3^e mardi du mois de 16 h à 18 h

Réouverture du coin « BAZAR »

à côté de la station de lavage, uniquement pour les titulaires de la vignette Tritout.

Tous les objets en bon état, fonctionnels et propres sont acceptés : Appareils ménagers, cadres, casseroles, décorations, jouets, livres d'enfants, restes de laines, cotons, tissus, sièges, souliers, vaisselles, vêtements enfants et bébés.

Heures d'ouverture :

Mercredi de 15 h à 17.30 h

Samedi de 10 h à 12 h

Les bénévoles vous remercient.



Informations communales (suite)

Un projet de nouvelle crèche à l'étude

Fondée en 1998, la Crèche-garderie du Val Terbi est disséminée sur deux lieux bien distincts ; dans une maison sise à la rte de Courroux n°5 accueillant les petits, et dans un appartement situé à la rte Principale pour l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers, ci-après UAPE.

Depuis août 2014, la Crèche-garderie peut accueillir officiellement 39 enfants simultanément, soit 18 enfants âgés entre 2 mois et 4 ans à la Crèche, et 21 enfants âgés entre 4 et 12 ans à l'UAPE.



Le bâtiment de la rte de Courroux appartient à la Fondation et une rénovation lourde doit impérativement être envisagée, ceci en matière d'isolation, de chauffage et d'électricité. De plus, lors du dernier contrôle périodique effectué par l'ECA, il a été constaté que les normes et directives de protection incendie n'étaient plus respectées. Dans son rapport, l'ECA exige que des mesures soient prises pour séparer, entre autres, la cage d'escaliers des autres locaux par la pose de parois, plafonds et de portes coupe-feu.

De son côté, l'Etat entend optimiser le partenariat crèches - communes - canton en redéfinissant le subventionnement et en clarifiant les responsabilités de chacun.

Forts de ce constat et du resserrement des liens qui nous unissent, la Fondation de la crèche et le Conseil communal ont décidé de créer un groupe de travail afin de coordonner la construction d'un bâtiment au sud du centre communal, dont la commune est propriétaire du terrain. Parallèlement, une réflexion a été conduite en vue de déterminer le statut adéquat pour garantir un fonctionnement pérenne de la crèche.

Ce groupe de travail est formé de 4 personnes du Conseil de Fondation, soit Mesdames Sylviane Tarchini et Elisabeth Dennert, et Messieurs Claude Saucy et Julien Hostettler. Pour le Conseil communal, il s'agit de Mesdames Catherine Marquis et Françoise Chételat, ainsi que Messieurs Claude-Alain Chapatte et moi-même. Placé sous la présidence de Claude-Alain Chapatte, ce groupe pourra être renforcé ponctuellement par des personnes bénéficiant de compétences particulières.

Pour conduire à bien notre projet, des principes et des objectifs ont été définis. Il s'agit de :

- Répondre à la problématique des locaux actuels inadaptés.
- S'engager pour une politique globale de développement local (emplois, pouvoir d'achat, éducation).
- Tenir compte du contexte financier (Etat - Communes)
- Construire et disposer d'un bâtiment adéquat dans les meilleurs délais, idéalement pour 2017.
- Accompagner le Conseil de Fondation jusqu'à sa dissolution au profit d'une crèche communale avec la mise en place d'une Commission ad hoc.

Michel Brahier, maire

La Commune offre à louer, à Vermes, Rue Grand Clos 35 C, 1er étage : **appartement de 4 pièces, 65 m²**, comprenant : cuisine, salle de bains, 4 chambres, jardin, garage.

Disponible de suite. Renseignements et contact : secrétariat communal, 032/436 15 40



Budget communal 2016

Le budget 2016, faisant état d'un excédent de revenus de Fr. 80'100.- a été approuvé par le Conseil général le 8 décembre 2015. Il se présente comme suit :

Désignation	Charges	Revenus
Autorités, administration générale	854'400.-	257'800.-
Travaux publics	609'900.-	270'900.-
Affaires juridiques, police, militaire, PC	40'900.-	13'200.-
Hygiène publique	100.-	0.-
Instruction, formation, culture, sports	3'536'900.-	255'700.-
Action sociale	1'882'300.-	19'500.-
Economie publique	81'400.-	3'600.-
Finances	1'024'200.-	209'900.-
Impositions	311'800.-	7'231'200.-
Enlèvements des ordures	291'000.-	291'000.-
Inhumations	18'000.-	18'00.-
Service du feu	64'100.-	64'100.-
Canalisations et installations d'épuration	277'900.-	277'900.-
Service des eaux	41'000.-	41'000.-
Total	9'033'900.-	8'953'800.-
Différence (excédent de charges)		80'100.-

Commentaires

- Le budget est établi sur une quotité d'impôt inchangée de 2.25.
- Pour la première fois, notre Commune ne bénéficie plus de la subvention de fusion (Fr. 222'000.- en 2015)
- Les taxes communales sont inchangées, hormis la taxe des eaux usées, qui passe de Fr. 1.30 à Fr. 1.50/m³. Cette augmentation est rendue nécessaire pour couvrir les augmentations de charges externes (participation aux frais d'exploitation du SEDE, nouvelle taxe sur les micropolluants).
- On relève une nouvelle augmentation de Fr. 121'000.- de notre participation aux charges cantonales (secours d'assistance, action sociale, part communale à l'AVS et prestations complémentaires, charges de l'enseignement).
- Des recettes fiscales globalement en hausse (Fr. 60'000.-) et une augmentation de la péréquation financière (Fr. 103'000.-), permettent de présenter un budget au déficit maîtrisé.
- La capacité d'autofinancement se situe à Fr. 821'000.-, contre 825'000.- en 2015. L'objectif sur 5 ans est de Fr. 850'000.- par an, afin de financer au moins 80 % de nos investissements.
- Les dépenses pour l'enlèvement des ordures sont en forte baisse au budget. En conséquence, le budget prévoit un versement au fonds de réserve de Fr. 27'500.-. Comme ce service est actuellement endetté à hauteur de Fr. 40'000.-, l'on espère que les années 2015 et 2016 permettront de rembourser la dette de ce service qui doit s'autofinancer. Une éventuelle baisse de la taxe des déchets pourra alors être envisagée.

Claude-Alain Chapatte, conseiller communal

Rétrospective 2015

L'année 2015 touchera tantôt à sa fin. L'occasion de jeter un regard sur une année riche en couleurs. Découvrez et/ou redécouvrez quelques événements qui ont marqué la vie locale, au travers des textes et images sélectionnées.

CULTURE

Viciculturelle nous a à nouveau offert une programmation culturelle de qualité. De nombreux spectacles ont été organisés par les bénévoles de la commission, parfois en partenariat avec JVO Spectacles. Des artistes de renommée se sont ainsi produits sur les planches du Centre communal à Vicques pour le plus grand plaisir des spectateurs. Un tout grand merci à Viciculturelle !



Michel Galabru



Jean-Marie Bigard



Michel Boujenah



Olivier De Benoist



Marie-Thérèse Porchet

ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

La 7e édition du SlowUp a connu un important succès. Près de 28'000 personnes ont sillonné les routes de la région libérées pour l'occasion.

Montsevelier organise pour la 2e fois une manche de la BMC Racing Cup et accueille les meilleurs VTTéistes suisses et mondiaux ainsi que plus de 600 sportifs

La 11e édition de l'épreuve de course à pied Vicques-Retemberg connaît un record de participation avec près de 250 concurrents.

POLITIQUE

Elus députés et députés suppléants lors des élections cantonales d'automne 2015, cinq citoyens de notre Commune représenteront les intérêts de la région au Parlement jurassien dès 2016. Nous les remercions d'ores et déjà de leur engagement.



Suzanne Maitre



Vincent Eschmann



Christian Spring



Anne-Lise Chapatte



Gabriel Friche

EXPLOITS

Plusieurs citoyens et sociétés de nos localités se sont distingués cette année encore, notamment dans les domaines sportifs et culturels. A l'instar de Noé Pretalli ou Johan Buchwalder, ils se sont illustrés lors de compétitions ou concours régionaux, nationaux voire mondiaux.



Noé Pretalli



Johan Buchwalder

Nous leurs adressons nos sincères félicitations et leurs souhaitons plein succès dans leurs activités futures.

La Commune ne manquera d'honorer tous ses méritants à l'occasion de la prochaine cérémonie de remise des récompenses qui aura lieu en été 2016 à Vermes.

FAITS MARQUANTS

Les communes de Val Terbi, Courchapoix, Courroux, Mervelier et Corban donnent leur accord à la **fusion des deux Services d'incendie et de secours (SIS)**. La fusion sera effective au 1er janvier 2016.



Le village de Vicques connaît une vague de **campriolages**. Plusieurs maisons familiales, des commerces et l'administration communale sont visités.

Plusieurs maisons familiales, des commerces et l'administration communale sont visités.

La Société jurassienne d'astronomie ouvre les portes de son observatoire à Vicques pour faire admirer le spectacle de **l'éclipse totale de Lune** le 27 septembre.

L'**alimentation en eau potable** connaît plusieurs soucis. Les sources d'alimentation en eau potable sont polluées à deux reprises par des entérocoques puis des pesticides.

En fin d'année, en raison d'une situation de sécheresse, les habitants sont appelés à la parcimonie dans l'utilisation de l'eau.

La Commune de Courroux décide de suspendre sa participation dans les différents processus de fusion. Elle renonce ainsi à étudier son rapprochement avec Val Terbi. Notre commune en prend acte et



continue ses travaux en vue d'une réalisation de la **fusion avec Corban**.

Montsevelier célèbre la **fête de l'Indépendance jurassienne** le 22 juin en présence de Monsieur Claude Hêche, président du Conseil des Etats 2015.

Décovi SA, active dans le décolletage et la production de masses oscillantes pour l'horlogerie, inaugure le 2e agrandissement de son bâtiment au début de l'été.

Le **Syndicat Kohlberg-Raimeux** réaménage en bitume les accès à plusieurs fermes isolées de Vermes ainsi qu'au château de Raymond-pierre sur une longueur totale de 6,64 km, avec une participation active et financière de la Commune.



Les sapeurs-pompiers des trois villages se mobilisent à nouveau en faveur du **téléthon** afin de récolter des fonds pour la lutte contre les maladies génétiques.

Plusieurs familles et sociétés locales acceptent de décorer et d'illuminer à tour de rôle une fenêtre de leur habitation, créant ainsi un **calendrier de l'Avent géant**.

L'agenda local

Date	Manifestation	Lieu
8 janvier 2016	« André le Magnifique »; les Amis du Boulevard Romand	Centre communal Vicques
9 et 10 janvier 2016	Spectacle de cirque par la compagnie Circosphère	Centre communal Vicques
23 et 24 janvier 2016	Concert de l'Harmonie Shostakovich	Centre communal Vicques
30 janvier 2016	Concert annuel de la Fanfare de Montsevelier	Halle de Montsevelier
9 février 2016	Carnaval organisé par la Femina Gym de Vicques	Centre communal Vicques
20 février 2016	Loto de la Fanfare de Montsevelier	Centre communal Vicques
5 mars 2016	Souper spectacle pour les 10 ans de Viculturelle	Centre communal Vicques
11 mars 2016	Tournée d'adieu de Thierry Meury	Centre communal Vicques

SÉANCES DE CINÉMA À VERMES

Les projections ont lieu dans le local de la LETTR'i et sont réservées aux adultes. Le prix de chaque séance s'élève à Fr. 7.- par personne. Le nombre de participants étant limité, soyez les premiers à la séance (ouverture dès 19h30) !

NOUS VOUS SOUHAITONS DE BELLES SÉANCES DE CINÉMA !
LE COMITÉ DES FÊTES DES SAISONS

Vendredi 8 janvier 2016 à 20h00

La Loi du Marché

De *Stéphanie Brizé.*

Avec *Vincent Lindon (palme d'or 2015 du meilleur acteur), Yves Ory, Karine de Mirbeck.*



Vendredi 5 février 2016 à 20h00

Marcello - Marcello / film suisse

De *Denis Rabaglia.*

Avec *Francesco Mistichelli.*



Le programme Revival (Retraités Vicques Val Terbi) est ouvert à tous; rythme tranquille; Départ du Centre communal de Vicques. Les marches ont lieu par n'importe quel temps ! Les chefs de course répondent volontiers à vos questions.

Prochaines sorties

6 janvier Chef de course	Corban ; départ 13 h 30 Monnerat Fidèle (079/761 37 28)
20 janvier Chef de course	Delémont et environs ; départ 13 h 30 Froidevaux Georges (079/217 98 76)
3 février Chef de course	Vicques et environs , départ 13 h 30 Charmillot Claude (032/435 66 18)
17 février Chef de course	Vicques et environs ; départ 13 h 30 Saucy Martin (079/514 57 44)
2 mars Chef de course	Develier ; départ 13 h 30 Roueche Henri (032/435 68 51)
16 mars Chef de course	Vicques et environs ; départ 13 h 30 Friche Camille (032/435 64 49)

Une idée de cadeau ?

L'abonnement aux spectacles

Son prix est de 100.- pour une année. Il vous permet d'assister à tous les spectacles organisés par ViCulturelle en 2016 (Linda Lemay déjà complet).

C'est dix à douze spectacles variés que nous vous proposons. Bien que nominative, la carte est transmissible. Ainsi vous pouvez la prêter à d'autres personnes au vu de vos disponibilités ou vos envies.

Vous recevrez l'agenda ViCulturelle et un rappel par courriel avant chaque représentation. La carte vous offre le demi-prix aux représentations à Vicques de JVO Spectacles.

Consultez notre site www.viculturelle.ch.

Les cartes sont en vente dans les agences Raiffeisen de Vicques et Courroux. Nous remercions la Banque Raiffeisen du Val Terbi pour son soutien.



Club des aînés

Programme du 1er semestre 2016



Les rencontres se tiennent les jeudis dès 14 heures au Centre communal

14 janvier	Jass
28 janvier	Jass + assemblée + souper
11 février	Match
25 février	Jass
10 mars	Loto + jass
24 mars	Match

A l'état civil

Le Carnet rose



Charmillot Julie, née le 1er septembre 2015, fille de Charmillot Fredy et Mireille, Vicques
Dobler Gwenaëlle, née le 20 septembre 2015, fille de Dobler Xavier et Barth Catherine, Vicques
Rubini Marco, né le 30 octobre 2015, fils de Rubini Fabrice et Christine, Vicques
Widmer Aaron, né le 15 novembre 2015, fils de Widmer Andy et Elodie, Vicques
Voisard Elsa, née le 17 novembre 2015, fille de Voisard Pierre et Cynthia, Vicques
Merçay Sasha, né le 10 décembre 2015, fils de Merçay Mathieu et Henz Fanny, Vicques

Bienvenue à ces bébés et sincères félicitations aux heureux parents !

Hommage à ceux qui nous ont quittés

Ackermann André, 1936, Vicques; le 23 septembre 2015
Hiltbrunner Ruth, 1925, Vicques; le 25 septembre 2015
Zannato Luigia, 1923, Vicques; le 29 septembre 2015
Daepf Béate, 1943, Vicques; le 11 octobre 2015
Mertenat Jean-Pierre, 1934, Vicques; le 7 décembre 2015

Les sociétés locales

Des gymnastes à Helsinki

Du 10 au 19 juillet 2015, quinze gymnastes de la Fémina Vicques ont participé à la Gymnastrada à Helsinki. Cet événement a lieu tous les quatre ans et réunit des milliers de gymnastes du monde entier. Cette année, 20000 gymnastes étaient présents en Finlande, dont 3800 suisses.

Cinq gymnastes de notre société, accompagnées de douze jurassiennes ont exécuté l'exercice d'ensemble des +35 ans avec 800 gymnastes venant des quatre coins de Suisse. Que d'émotion quand nous sommes rentrés dans le stade olympique d'Helsinki, tout d'abord pour la cérémonie d'ouverture et ensuite pour la démonstration de notre exercice d'ensemble. Nous avons présenté cette chorégraphie à trois reprises tout au long de la semaine.

Neuf autres gymnastes de la Fémina Vicques étaient également présentes à cette fête de la gymnastique, avec le groupe « Jura gym » qui compte une cinquantaine de gymnastes jurassiens. Ce groupe s'est également produit à trois reprises.



Lors de notre séjour nous avons découvert des paysages magnifiques, avons partagé des moments de convivialité avec les gymnastes d'autres pays. Nous avons assisté à des démonstrations gymniques de toute beauté et très impressionnantes pour certaines. Que de beaux souvenirs, que d'émotion, des images qui resteront gravées longtemps dans notre mémoire. Le rendez-vous est pris pour la prochaine Gymnastrada qui aura lieu à Dornbirn en Autriche en juillet 2019.



Malika Wahlen, présidente de la Fémina Gym